



## **Le Japon devient la cent trentième Partie Contractante du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture**

Le Japon se adhère au Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture, et devient ainsi une Partie Contractante à partir d'aujourd'hui, le 28 octobre 2013, portant le nombre total des Parties Contractantes à 130.

« Nous sommes ravis d'accueillir le Japon à notre nombre de membres croissant », a déclaré Shakeel Bhatti, Secrétaire de l'Organe directeur du Traité, « et nous aspirons à développer une étroite collaboration avec le Japon pour la réalisation de la sécurité alimentaire grâce à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ».

Devenir une Partie Contractante accordera au Japon un certain nombre d'avantages, y compris l'accès facilité à un pool de gènes universel de plus de 1,6 millions de plantes qui appartiennent aux plus importantes cultures vivrières, ainsi que le droit d'être représenté aux réunions biennales de l'Organe directeur du Traité International.

Le Japon finance actuellement un projet « Amélioration de la compréhension et mise en œuvre du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture en Asie » pour fournir des informations aux pays qui n'ont pas encore ratifié le Traité et pour assurer la coordination régionale ainsi que le soutien à la mise en œuvre des principales dispositions du Traité pour ceux qui l'ont ratifié.

### L'agriculture au Japon

Le Japon déploie des efforts pour préserver les ressources génétiques utiles à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à la pêche, afin de promouvoir leur utilisation durable et étudier les effets probables dérivant des produits agricoles génétiquement modifiés sur la biodiversité. En date du 31 Mars 2008, près de 250.000 échantillons de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture étaient stockés dans leur système de banque de gènes nationale, y compris de nombreuses collections de blé, de riz, et de soja. Selon le Directeur de la banque de gènes, M. Makoto Kawase, l'un des principaux défis pour la banque de gènes nationale japonaise au cours des 10 prochaines années est de rénover les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture mal adaptées à l'environnement japonais. Pour y remédier, le Japon est en train d'accroître sa coopération avec d'autres pays et le Traité International fournit un cadre solide à cela, grâce aux différents systèmes et initiatives.

Les principales cultures vivrières au Japon comprennent le riz, le blé, la pomme de terre, et la soja. Le riz est encore dominant en termes de superficie cultivée et valeur de production, mais

il ya beaucoup de légumes, de fruits ainsi que d'autres cultures qui contribuent de manière significative dans l'économie agricole japonaise.

Le Japon est l'un des principaux contributeurs mondiaux de l'aide à l'étranger et, reconnaissant l'importance de l'agriculture, il a contribué avec 38% de son aide à l'étranger au domaine de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde. L'Agence Japonaise de Coopération Internationale, l'Institut National des Sciences Agrobiologiques et d'autres organisations japonaises de soutien outremer ont coopéré avec des agences gouvernementales et des institutions internationales tels que la Bioversity International sur les programmes conjoints de recherche, ainsi que la préservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques, en particulier dans les pays en développement.

Le Japon est également membre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), le Protocole de Carthagène sur la Biosécurité, et la Commission chargée des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, il est de même l'un des premiers signataires du protocole de Nagoya.